

Le collectif « nos chemins ne sont pas à vendre » constitué en association

Randonneurs, vététistes, habitants du Cheylard ou des communes environnantes et membres du collectif « nos chemins ne sont pas à vendre », ce sont une trentaine de personnes qui se sont réunies lundi 23 janvier en début de soirée, petite salle de la Palisse au Cheylard. L'occasion de faire le point sur les actions menées par ce collectif pas comme les autres qui lutte depuis octobre pour la défense des chemins publics et plus exactement contre la possible aliénation de 5 chemins ruraux au Cheylard au profit d'un privé, la SCI Machavall.

Pour mémoire, le 30 novembre, le commissaire enquêteur déposé par la commune du Cheylard, avait clos son enquête d'un mois en récupérant une pétition regroupant 735 signatures contre cette aliénation.

Un collectif très actif

Durant le temps d'attente de la remise publique de ce rapport, le collectif n'a pas chômé. Un blog a vu le jour en ligne. Intitulé : « noscheminsnesontpasavendre.fr », il permet à l'internaute de surfer entre communiqués, soutien, témoignages et de s'abonner. Mis en ligne le 16 janvier, il en compte déjà 36 qui reçoivent directement une alerte d'ajouts d'informations via leur mail respectif. Une page professionnelle Facebook a également été créée www.facebook.com/noscheminsnesontpasavendre

Le Collectif a ensuite axé son travail sur l'établissement papier de deux topoguides : « Le Chey-



Une trentaine de personnes ont participé à cette réunion.

lard - Rochebonne - Saint-Martin-de-Valamas » et « Le Cheylard - Riotord » également disponibles en téléchargements via le blog depuis le 21 janvier et déjà repris sur visorando, site visant à partager et préparer des randonnées. Un moyen de faire connaître au plus grand nombre ces chemins au patrimoine historique puisqu'ils seraient la prolongation des chemins des dragonnades. Des fiches concernant cette prolongation sont d'ailleurs disponibles en Médiathèque du Cheylard. Un travail de passionnés finalement qui n'espèrent qu'une seule chose : que la commune du Cheylard ne rentre pas elle aussi dans le jeu de la macronisation des biens publics.

Un rapport qui va « dans le bon sens »

Cette réunion avait de plus pour objectif de faire le point sur la publication du rapport du commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique. Tous l'attendaient avec une impatience non dissimulée ! Celui-ci a été enfin mis à

la disposition du public par la mairie le 8 janvier dernier. 23 pages contenant un diagnostic précis de l'organisation et du déroulement de cette enquête, de son objet, de l'analyse constructive de ce dossier « épineux », de l'inventaire et analyse des observations recueillies durant celle-ci et bien sûr de ses conclusions !

Conclusions qui ont trouvé un écho encourageant auprès de ceux qui sont contre ce projet. En effet, sur les 5 chemins concernés, les 2 chemins les plus fréquemment utilisés reliant la Gardette au Cheylard, Marcon à La Gardette et le chemin « sans nom » reliant Malleval à la Gardette ainsi que la partie du chemin reliant Marcon à La Gardette entre son intersection avec le

chemin sans nom et la parcelle appartenant à une riveraine, ont reçu un avis défavorable pour le projet de désaffectation de leur usage par le public.

Le collectif se constitue en association

Souhaitant être prêt à réagir à toute décision du conseil municipal, qui devrait prochainement statuer sur ce sujet, et pourquoi pas proposer un ou plusieurs interlocuteurs à la municipalité sur la préservation des chemins, le collectif avait appelé lors de cette réunion, à se constituer en assemblée générale constitutive. Appel qui a été entendu puisque l'association décidée à l'unanimité sous forme collégiale « Nos chemins ne sont pas à vendre » a été entérinée par l'élection de 9 membres actifs et plus d'une vingtaine de membres sympathisants.

Une prochaine réunion sera organisée avec à l'ordre du jour la signature des statuts, une éventuelle formule d'adhésion, et des projets « à la pelle » qui allieront certainement combats, transmission et préservation du patrimoine naturel ardéchois.

SYLVIANE LE DOARÉ-TARI (CLP)



Le rapport de l'enquêteur public a été remis à la fin de l'année.

Pour contacter l'association

Blog : noscheminsnesontpasavendre.fr
Page Facebook : www.facebook.com/noscheminsnesontpasavendre/
Mail : collectifnoscheminsnesontpasavendre@orange.fr